

V.1.5. BIOEVALUATION DES ESPECES PRIORITAIRES

TABLEAU : BIOEVALUATION ET ENJEUX DE CONSERVATION LIES AUX ESPECES							
ESPECES		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Code	Nom commun						
A 026	Aigrette garzette	C	B	C	A	B	C
A 132	Avocette élégante	A	C	C	B	B	C
A 094	Balbusard pêcheur	C	A	B	A	B	A
A 082	Busard Saint-Martin	C	B	B	A	C	B
A 195	Cigogne blanche	A	A	C	B	A-B	C
A 030	Cigogne noire	A	A	B	B	B	C
A 151	Combattant varié	A	B	B	A	B	C
A 027	Grande aigrette	A	B	A	A	B	B
A 196	Guifette moustac	A	C	B	C	B	B
A 197	Guifette noire	A	A	B	C	A	C
A 072	Harle piette	A	B	B	C	C	C
A 229	Martin pêcheur	C	C	A-B	A-B	B	B
A 176	Mouette mélanocéphale	A	B	C	B	B	C
A 133	Oedicnème criard	C	A	C	C	A	C
A 236	Pic noir	C	C	A	A	C	B
A 338	Pie-grièche écorcheur	C	C	C	C	B	C
A 140	Pluvier doré	C	C	B	B	C	B
A 195	Sterne naine	C	B	C	B	A	B
A 193	Sterne pierregarin	C	B	C	B	A	B
A 164	Chevalier aboyeur	A	B	C	B	A	C
A 165	Chevalier cul-blanc	A	A	C	B	A	C
A 162	Chevalier gambette	A	B	C	B	A	B
A 168	Chevalier guignette	B	B	C	B	A	C
A 166	Chevalier sylvain	A	B	C	B	A	C
A 017	Grand cormoran	C	B	C	A	B	B
A 249	Hirondelle de rivage	B	B	C	B	A	C
A 179	Mouette rieuse	C	C	C	B	C	C
A 136	Petit gravelot	C	C	B-C	A	B	C
A 142	Vanneau huppé	C	A	C	A	A	B-C

(1) Degré d'isolement : degré d'isolement de la population présente sur le site par rapport à l'aire de répartition naturelle de l'espèce. A : population presque isolée ; B : population non isolée, en marge de son aire de répartition ; C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.

(2) Degré de vulnérabilité : A très vulnérable ; B : vulnérabilité moyenne ; C : non menacée.

(3) Degré de conservation des éléments de l'habitat importants pour l'espèce concernée. A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ou réduite.

(4) Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce : A : restauration facile ; B : restauration possible avec un effort moyen ; C : restauration difficile voire impossible.

(5) Priorités d'action : déduite des colonnes précédentes. 1 : intervention urgente ; 2 : intervention moyennement urgente ; 3 : intervention à prévoir ultérieurement ou non-intervention.

(6) Population : taille et densité relative de la population sur le site comparé à la population nationale. A : 100% > p > 15% ; B : 15% > p > 2% ; C : 2% > p > 0 : population non significative.

V.2. LES HABITATS D'ESPECES

La Loire présente une relative diversité de milieux sur l'ensemble de son cours, en perpétuelle évolution du fait de l'évolution saisonnière de la dynamique fluviale. La présence d'habitats favorables aux espèces patrimoniales et leur répartition explique en grande partie la richesse avifaunistique du fleuve.

V.2.1. DESCRIPTION DES HABITATS D'ESPECES

Ces différents habitats peuvent être regroupés en plusieurs faciès qui sont utilisés par un même cortège d'oiseaux. On parle alors d'habitats d'espèces. Le cortège est une association d'espèces vivant dans un même milieu. Il a été défini sur la Loire 6 habitats d'espèces correspondant au milieu de 6 cortèges d'oiseaux.

Les espèces de la directive Oiseaux sont présentes principalement sur les milieux suivants :

Ripisylve et îlots boisés : la ripisylve regroupe la saulaie-peupleraie arbustive, la saulaie-peupleraie arborescente, les forêts de bois tendres colonisées par les bois durs et les forêts alluviales de bois durs. Ces habitats constituent des sites de nidification pour l'Aigrette garzette et le Pic noir.

Les eaux courantes ont une influence essentielle sur l'ensemble des autres milieux présents dans les lits mineurs et majeur de la Loire. La dynamique des eaux de ce fleuve contribue perpétuellement au rajeunissement des milieux et à la création de nouvelles îles. Ceci permet de maintenir une diversité des milieux et une imbrication favorable à une bonne richesse avifaunistique. L'ensemble représente un site d'alimentation pour les sternes et les mouettes mais aussi le Balbuzard pêcheur et les guifettes.

Les grèves exondées sableuses constituent l'habitat caractéristique de la Loire dans le Loir-et-Cher. Elles sont temporaires car évoluent en parallèle avec la dynamique de la Loire mais sont activement recherchées par les sternes, les mouettes mais aussi l'Oedicnème criard pour se reproduire.

Les prairies et bocages regroupent les prairies naturelles mésophiles et les prairies artificielles de fauche. Ce sont principalement des sites de nidification de la Pie-grièche écorcheur. D'autres espèces comme le Busard Saint-Martin ou la Cigogne blanche peuvent également être observés.

Les grandes cultures sont très peu représentées sur ZPS mais sont des sites de nidification pour le Busard Saint-Martin et l'Oedicnème criard. Le Pluvier doré et la Cigogne blanche utilisent les grandes cultures comme site de migration.

Les eaux calmes et les vasières regroupent l'ensemble des boires, mares, bras morts, la communauté des grèves exondées vaseuses et les roselières basses. Ces habitats sont principalement des sites de nourrissages pour un grand nombre d'espèce comme l'Aigrette garzette, le Martin pêcheur ou de migration pour le Combattant varié, l'Avocette élégante et le Chevalier Sylvain.

Tableau récapitulatifs des cortèges d'oiseaux des différents groupes d'habitat de la Loire :

Cortège des oiseaux du groupe d'habitat	Liste des oiseaux
Cortège des oiseaux du groupe d'habitat des eaux libres	Guifettes moustac, Guifette noire, Martin pêcheur, Harle piette Grand cormoran.
Cortège des oiseaux du groupe d'habitat des grèves exondées sableuses	Mouette rieuse, Mouette mélanocéphale, Vanneau huppé, Sterne pierregarin, Sterne naine.
Cortège des oiseaux du groupe d'habitat des eaux calmes et des vasières :	Aigrette garzette, Grande aigrette, Avocette élégante, Combattant varié, Petit gravelot, Chevalier aboyeur, Chevalier cul-blanc, Chevalier gambette, Chevalier guignette, Chevalier sylvain.
Cortège des oiseaux du groupe d'habitat des ripisylves et des îlots boisés	Pic noir, Aigrette garzette, Balbuzard pêcheur.
Cortège des oiseaux du groupe d'habitat des prairies, des bocages, des grandes cultures et des jachères	Pie-grièche écorcheur, Cigogne blanche Busard Saint-Martin, Oedicnème criard, Pluvier doré, Cigogne noire.

Un regroupement des cortèges d'oiseaux des prairies, des bocages, des grandes cultures et des jachères a été effectué du fait de la faible surface agricole sur le site.

TABLEAU DE REPARTITION DES CORTEGES D'OISEAUX D'INTERET COMMUNAUTAIRE PAR GROUPES D'HABITATS NATURELS				
Habitats	Cortèges des oiseaux	Statut sur la ZPS	Vulnérabilité de la population nicheuse en France (source Roccamora et Berthelot, 1999)	Vulnérabilité de la population hivernante (source Roccamora et Berthelot, 1999)
-Eaux courantes (CORINE 24.15)	Eau libre			
	Balbusard pêcheur	AI, M	vulnérable	non hivernant
	Sterne naine	AI	rare	non hivernant
	Sterne pierregarin	AI	x	non hivernant
	Mouette mélanocéphale	AI	rare	rare
	Guifette moustac	M	à surveiller	non hivernant
	Guifette noire	M	vulnérable	non hivernant
	Martin pêcheur	AI	à surveiller	non évalué
	Harle piette	H	x	Vulnérable
-Communauté végétales des grèves exondées (CORINE 22.32 & 24.52 – Natura 2000 : 3130 & 3270)	Grèves exondées sableuses			
	Sterne naine	N	rare	non hivernant
	Sterne pierregarin	N	x	non hivernant
	Edicnème criard	N	en déclin	non hivernant
	Mouette mélanocéphale	N	rare	rare
-Boires, gours, bras morts et mares eutrophes (CORINE 22.13 & (22.41 & 22.421) – Natura 2000 :3150) -Communauté des grèves exondées vaseuses (CORINE 22.33) -Phalaridae, cariçaies et roselières basses (CORINE 53.16, 53.21 & 53.14)	Eaux calmes et vasières			
	Combattant varié	M	vulnérable	non hivernant
	Chevalier sylvain	M	x	non hivernant
	Avocette élégante	M	à surveiller	non hivernant
	Martin pêcheur	M	à surveiller	non évalué
	Cigogne blanche	M	rare	non hivernant
	Grande aigrette	H	vulnérable	vulnérable
	Aigrette garzette	H	vulnérable	vulnérable
-Saulaie-peupleraie arbustive (CORINE 44.12) -Saulaie-peupleraie arborescente (CORINE 44.13 et 37.12 en lisière – Natura 2000 : 91E0-1*). -Forêts de bois tendres colonisées par les bois durs (CORINE 44.13 & 44.41 et 37.72 en lisière – Natura 2000 : 91F0) -Forêts alluviales de bois durs (ormaise-frênaie-chênaie – CORINE 44.41 & 44.42 – Natura 2000 : 91F0)	Ripisylve et îlots boisés			
	Aigrette garzette	N	à surveiller	non évalué
	Pic noir	Nr	x	x
-prairie naturelle mésophile à chiendents dominants ou avoine élevée dominante (CORINE 38.2 par défaut) -prairie mésophiles pâturées (CORINE 38.1) -prairie artificielle de fauche (CORINE 81.1)	Prairies et bocages			
	Pie-grièche écorcheur	N	en déclin	non hivernant
	Busard Saint-Martin	AI	à surveiller	à surveiller
	Cigogne blanche	M	rare	non hivernant
- Grandes cultures (CORINE 82.11)	Grandes cultures jachères			
	Pluvier doré	M, H	x	à surveiller
	Cigogne blanche	M	rare	non hivernant
	Busard Saint-Martin	N, M, H	à surveiller	à surveiller
	Edicnème criard	N	en déclin	non hivernant

V.2.2. ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS D'ESPECES

Remarque : les superficies sont données à titre indicatif. Les campagnes de terrain ont été réalisées au printemps et à l'été 2008 par Biotope. Il existe toute fois des différences de limite de périmètre entre la Zone Spécial de Conservation FR2400565 « Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers » (2263 hectares) et la Zone de Protection Spéciale FR2410001 « Vallée de la Loire du Loir-et-Cher » (2398 hectares), soit 135 hectares supplémentaires. Cette surface a été étudiée avant l'automne 2008.

Les habitats humides

L'eau courante en terme de surface, constitue l'habitat principal de la ZPS (environ 1200 hectares soit 53 %). La présence d'agglomérations le long de la Loire et d'importantes surfaces de cultures peut constituer un apport important de polluants (métaux lourds, pesticides, ...) par le biais du ruissellement.

La conservation de ce milieu en tant qu'habitat d'espèces passe avant tout par la préservation de la qualité des eaux, en limitant les risques de pollution et en améliorant le traitement des eaux usées des 21 communes ligériennes.

La ripisylve et les îlots boisés

L'habitat forestier est le deuxième habitat en termes de surface sur la ZPS avec 578 hectares (25.55 % de la superficie de la ZPS). Cependant elle ne présente pas de continuité le long du fleuve et apparaît restreinte aux îles (île de la folie à Chaumont-sur-Loire) et à quelques boucles qui ont été préservées. Dans l'ensemble les boisements sont favorables au développement de l'avifaune et notamment aux espèces prioritaires nichant dans ces boisements (Pic Noir, Aigrette garzette, ...). Cependant le Robinier faux acacia a tendance à coloniser les espaces nus ou herbacés des terrasses sableuses en formant des boisements mono-spécifiques induisant une homogénéisation de la structure verticale de la ripisylve et un appauvrissement de sa richesse avifaunistique.

Les habitats sur sables secs

Les grèves exondées sableuses sont principalement menacées par l'affaissement du lit du fleuve qui s'explique principalement par la présence des anciennes zones d'extraction de granulats réparties tout le long de la Loire. L'extraction de granulats a eu pour principal effet indirect de maintenir les îlots et les principales grèves hors d'eau ce qui favorise le développement de la végétation et notamment des saulaies arbustives. Ce phénomène s'observe sur l'ensemble des grèves et îles réparties tout le long de la Loire dans le Loir-et-Cher ; or ces milieux sont indispensables pour la nidification des sternes, mouettes et de l'Oedicnème criard sur le site de la ZPS. Ces habitats ne représentent que 6.4% de la superficie totale de la ZPS, cette valeur fluctue selon la dynamique fluviale de la Loire.

Les habitats prairiaux

L'ensemble des prairies mésophiles de la ZPS permet d'accueillir la Pie grièche-écorcheur pour sa nidification mais aussi d'autres espèces comme le Busard Saint-Martin et la Cigogne blanche pour leur alimentation. La surface de ces habitats moins de 120ha. Ces habitats ont tendance à augmenter avec le retrait progressif des zones cultivées. Ainsi, les habitats agricoles et sylvicoles sont très peu présents sur le périmètre concernant la ZPS avec moins de 4% de la surface globale.

Les eaux calmes et les vasières

Sur cette portion de la Loire sont peu développées. Elles sont localisées et restreintes à de petites surfaces, principalement autour des grèves. Cependant, dans l'ensemble, ces secteurs permettent aux animaux en migration (limicoles,...) de s'y reposer et de s'alimenter. Les bras morts et les bassins annexes de la Loire jouent un rôle important entre autres pour les ardéidés, que ce soit pour le repos, le nourrissage ou la nidification. Il apparaît nécessaire pour ces milieux d'éviter leur déconnexion vis-à-vis de la Loire afin de limiter leur comblement.

L'ensemble des habitats humides représente ainsi plus de 57% de la surface de la ZPS.

TABLEAU DE SYNTHESE DES HABITATS PRESENTS SUR LE SITE					
Intitulé de l'habitat	Etat de conservation	Code CORINE	Code Natura 2000	Surface ha	Proportion du site total
Habitats d'eaux calmes et vasières				122.82	5.12%
Herbiers aquatiques à Renoncules et Potamots	BON	24.44	3260	5,92	0.25%
Substrat minéral non végétalisé		24.31		13 à 20	0.83%
Communautés des grèves exondées avec végétations du <i>Nanocypérion</i> , du <i>Bidention</i> et du <i>Chenopodion rubri</i>	Bon à moyen	22.32 x 24.52	3130 x 3270	40.06	1.7%
Boires, bras morts et mares eutrophes avec végétations du <i>Magnopotamion</i> et de l' <i>Hydrocharition</i>	Moyen	22.13 x 22.41 x 22.421	3150	5.34	0.22%
Eaux stagnantes, eutrophes à hypertrophes		22.13		0,31	0.01%
Herbiers aquatiques à Nénuphars		22.431		4,48	0.19%
Formations denses de plantes invasives (Jussie en particulier)		22.3 x 53.14		4,01	0.17%
Phalaridaies, cariçaies et roselières basses		53		35,55	1.48%
Mégaphorbiaies riveraines et lisières forestières nitrophiles	Moyen	37.71 x 37.72	6430	7,15 (dont 6,78 d'intérêt communautaire)	0.30%
Habitats d'eaux libres				1209,11	50.42%
Eaux courantes		24.15		1209,11	50.42%
Habitats des grèves exondées				132.95	5.54%
Pelouses pionnières sur sables à Corynéphore blanchâtre, en mosaïque avec des pelouses à fétuque à longues feuilles et Armoises champêtre et des prairies à chiendent dominant	Moyen	34.12	6120*	3,72	0,16%
Pelouses à Fétuques à longues feuilles et Armoise champêtre, seules et en mosaïque avec des peupleraies sèches ou des prairies à chiendent dominant	Moyen	34.342	6210	1,49 à 9,67	0,06 à 0,40%
Pelouses à Orpins		35.2		4,46	0,19%
Friches pionnières thermophiles sur sables		24.32 x 87.2		115,10	4.80%
Habitats des prairies et bocages				153.74	6.41%
Prairies mésophiles à Chiendent dominant		38.2		45.88	1,91%
Prairies mésophiles à Avoine élevée dominante		38.22		66.92	2.79%
Prairies mésophiles pâturées		38.1		18,30	0.76%
Fructicées et ronciers		31.81		22,16	0.92%
Landes à genêts		31.8411		0,48	0,02%

Habitats forestiers				592.65	24.71%
Saulaie-peupleraie arbustives		44.12		80,63	3,36%
Saulaie-peupleraie arborescente	Bon	44.13	91EO*	209,97	8.76%
Peupleraie sèche arborescente	Bon à moyen	44.3	91EO*	46,91	1.96%
Forêts de bois tendres colonisées par les bois durs	Bon	44.13 x (44.41 x 44.42)	91F0	130.06	5.42%
Forêt alluviale de bois durs (ormaise-frênaie-chênaie)	Bon	44.41 x 44.42	91F0	125,08	5,22%
Habitats agricoles et sylvicoles				126.19	5.26%
Cultures		82		63.18	2.63%
Jachères agricoles et friches post-culturelles		87.1		24.59	1.03%
Prairies artificielles de fauche		81.1		7,17	0.30%
Plantations de peupliers		83.3212		20,49	0.85%
Robiniers ou autres feuillus		83.324		10,76	0.45%
Habitats artificialisés				49.53	2.07%
Espaces anthropisés (chemins, infrastructures routières, bâti...)		85 x 86		49.53	2.07%
Total général				2387	99.53%

***Habitats d'intérêt européen prioritaires**